



HAL
open science

Reconsidérer les modes d'habiter des humains et des animaux à l'ère urbaine post-confinement

Amélie Dakouré, Marie Pelé, Jean Yves Georges

► To cite this version:

Amélie Dakouré, Marie Pelé, Jean Yves Georges. Reconsidérer les modes d'habiter des humains et des animaux à l'ère urbaine post-confinement. *Géographie et cultures*, 2022, Penser et agir dans l'anthropocène, 116, pp.19-36. 10.4000/gc.17262 . hal-03846917

HAL Id: hal-03846917

<https://cnrs.hal.science/hal-03846917>

Submitted on 13 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

RECONSIDÉRER LES MODES D'HABITER DES HUMAINS ET DES ANIMAUX À L'ÈRE URBAINE POST-CONFINEMENT

Titre en anglais

Amélie DAKOURÉ

IPHHC UMR 7178, Université de Strasbourg
amelie.dakoure@edu.mnhn.fr

Marie PELÉ

IPHHC UMR 7178, Université de Strasbourg
ETHICS EA 7446, Université Catholique de
Lille
marie.pele@univ-catholille.fr

Jean-Yves GEORGES

ETHICS EA 7446, Université Catholique de
Lille
jean-yves.georges@iphc.cnrs.fr

Résumé : La ville est le territoire d'enjeux sociétaux et environnementaux majeurs accentués par la perte d'expérience de nature qui s'est engagée **aujourd'hui** depuis plusieurs années. Le grand confinement du printemps 2020 a conduit à une (re)-découverte des animaux sauvages par les riverains. Cette situation invite à questionner la co-existence de différents modes d'habiter des humains et des animaux sauvages sur un même territoire urbanisé. Cette étude, menée lors du premier confinement printanier basée sur une enquête nationale, décrit les espaces, les espèces et les modalités de rencontre du citadin avec les animaux sauvages dans les différents territoires urbains. Une discussion réflexive proposée par une géographe, une éthologue et un écologue montre comment ces rencontres contraintes à l'espace privé se sont ouvertes à l'espace public sensoriel en réponse à un besoin de nature.

Mot-clés : écologie urbaine, interactions humains-animaux sauvages en ville, confinement, COVID-19, espace public sensoriel, modes d'habiter, juste place, gouvernance

Abstract: *The city is the territory of major societal and environmental challenges that has for several years now been accentuated by the loss of experiencing nature. The great 2020 lockdown led to a (re)-discovery of wild animals by residents. This situation invites us to question the different ways of co-existence by humans and wild animals in the same urbanized territory. This study, carried out during the great 2020 lockdown and based on a national survey, describes the spaces, species and way of meetings of city dwellers with wild animals in urban territories. A reflective discussion proposed by a geographer, an ethologist and an ecologist shows how these meetings first constrained to the private space opened up to public sensory spaces in response to a greater need for experiencing nature.*

Keywords : *urban ecology, human-nature interactions, wildlife in the city, lockdown, sensory public space, ways of living, fair place, governance*

INTRODUCTION

Au printemps 2020, au plus fort de la pandémie de COVID-19, la population de 80 pays, soit la moitié de l'humanité, a été partiellement ou totalement confinée. Les espaces publics urbains se sont vidés de leurs habitants humains. Ces espaces rendus à eux-mêmes sont devenus la scène des seuls animaux sauvages, phénomène suffisamment marqué pour être largement couvert par les médias. Cependant, la présence d'animaux sauvages, définis comme « incontrôlable [par l'humain] car nous ne maîtrisons pas ou mal [leur] place, [leur] réapparition et [leur] élimination » (Blanc *et al.*, 1993), dans les villes n'est pas nouvelle (Blanc, 2000 ; Hadidian et Smith, 2001) et démontre la capacité de certaines espèces à s'adapter à la réduction de leurs habitats naturels liée entre autres à l'intensification des activités humaines et à l'étalement urbain. Le confinement n'a donc fait que rendre compte et confirmer l'installation croissante d'animaux sauvages en ville, tant en effectifs qu'en diversité. Or la ville est, à son origine, imaginée et construite comme une protection de l'humain et de ses activités contre le monde sauvage. L'espace urbain se représente donc comme un habitat humain, fait pour et géré par les êtres humains (Clergeau et Machon, 2014). Il en résulte que l'expérience de nature, fruit des rencontres humains-faune-flore, n'a cessé de régresser de sorte que la déconnexion des citoyens (entendus ici comme des habitants de la ville entretenant un rapport quotidien avec l'espace urbain (Berry-Chikhaoui, 2009)) avec la nature, a déjà commencé (Schuttler *et al.*, 2018). Dans la perspective annoncée que d'ici 2050, 68 % de l'humanité vivra dans les villes (Nations-Unies, 2018), se pose la question des modes d'habiter humains et animaux dans l'ère urbaine de demain.

Dans son texte *Choses du public et choses du politique – Pour une anthropologie des Inouïs*, Dominique Boullier (2009) introduit la notion d'inouïs pour caractériser « des personnes que l'on n'entend pas et donc non considérées dans les prises de décisions politiques » (p. 1). À la lecture de son article, notre équipe interdisciplinaire, à la croisée des sciences humaines et de la nature, a souhaité reprendre ce concept d'inouïs pour les animaux vivant dans les villes dont nous n'entendons peu ou jamais parlé les animaux sauvages.

DU CŒUR DE LA VILLE AUX ZONES PÉRI-URBAINES, UNE PLURALITÉ DE MODES D'HABITER COEXISTENT

Chez l'être humain, le mode d'habiter peut se définir comme « l'ensemble des dispositions et des pratiques qui régissent les rapports à l'espace » (Dodier et Cailly, 2007, p. 3). En France, les espaces urbains se sont fortement élargis depuis les années 1980 au détriment des espaces ruraux et naturels alentour, au point que certaines communes rurales sont aujourd'hui entièrement englobées dans la mouvance des grandes villes (Estèbe, 2004).

Se sont alors dessinées les couronnes périurbaines « vouées à durer en offrant d'autres modèles d'habiter dont les ressources tiennent aussi bien de la ville que de la campagne » (Aragau, 2018). En effet, l'augmentation des populations périurbaines et la multiplication des migrations pendulaires illustrent un souhait de s'éloigner de la ville pour, entre autres, accéder à la propriété, à davantage d'espace ou encore à un jardin (Morel-Brochet, 2007). L'habitant périurbain serait ainsi, selon Philippe Estèbe (2004), « un citoyen qui s'est soustrait aux contraintes de la vie de la ville » (p. 3). Il existe ainsi une pluralité de modes d'habiter liée à la diversité des habitats (du rural au pôle urbain) et des expériences de vie. À la vue de cette pluralité des modes d'habiter humains et du vécu de chacun durant le confinement lié à la COVID-19, cette étude vise à étendre le concept de mode d'habiter aux espèces animales sauvages vivant en ville (tableau 1).

	Chez les animaux	Chez les humains
Représentation de l'espace	<i>Cognition</i> <i>Ontogénie et phénologie</i> <i>Environnement social intra- et inter-spécifique</i> <i>Environnement physique</i>	<i>Imagination</i> <i>Histoire personnelle</i> <i>Espace social</i> <i>Aménagement de la commune</i>
Mode d'habiter	<u>Hors territoire</u> <i>Déplacements liés à la recherche de ressources</i> <u>Territoire</u> <i>Logis</i> <i>Déplacements liés à la recherche de ressources</i>	<u>Espace public</u> <i>Déplacements pendulaires liés à l'activité professionnelle</i> <u>Espace privé</u> <i>Domicile</i>

Tableau 1 – Mise en parallèle des représentations de l'espace et des modes d'habiter chez les citoyens et les animaux sauvages

Ce questionnement est d'autant plus pertinent que depuis toujours, les villes ont éloigné les espèces non-humaines en rognant les espaces naturels sur lesquels elles se sont installées, tout en y ajoutant des nuisances indirectes comme aujourd'hui les pollutions sonore et lumineuse (Di Giulio *et al.*, 2007 ; Newport *et al.*, 2014). Néanmoins, certaines espèces d'animaux et de plantes sauvages, qualifiées de généralistes, opportunistes ou ubiquistes, se sont maintenues, voire adaptées pour (re)venir dans ces espaces artificialisés de la ville (Hadidian et Smith, 2001). En ville, les animaux sauvages trouvent ainsi gîte (les insectes, les oiseaux, les rongeurs) et plus souvent couvert (les espèces plus grosses et parfois prédatrices). Ainsi, les territoires vécus de chacune de ces espèces adaptées aux espaces artificialisés, y compris l'humain, coexistent au sein d'un même espace urbain (tableau 1). Cette réalité fait écho au concept d'*Umwelt* introduit par Jakob von Uexküll en

1934 selon lequel chaque espèce ayant des capacités sensorielles qui lui sont propres construit un univers (*Umwelt*) qui lui est propre. Peu après, Wernert Sombart (1938) expose dans son ouvrage *De L'homme*, qu'« il n'existe pas de forêt en tant que milieu objectivement déterminé. Il y a une forêt-pour-le-forestier, une forêt-pour-le-chasseur, une forêt-pour-le-botaniste, une forêt-pour-le-promeneur, une forêt pour l'ami-de-la-nature, une forêt-pour-celui-qui-ramasse-du-bois ou celui-qui-cueille-des-baies, une forêt de légende où se perd le Petit Poucet » (dans von Uexküll (1965), p. 97). Cette image de la forêt multiple illustre parfaitement le concept d'*Umwelt* de von Uexküll et la « subjectivité d'espèce » rapportée par Dominique Lestel (2010). Ainsi, pour reprendre l'image de Wernert Sombart, notre étude interroge avec un regard multidisciplinaire, quelles forêts se cachent derrière la ville habitée de citadins et d'animaux sauvages.

La présence croissante et de plus en plus reconnue de l'animal sauvage en ville met aujourd'hui à l'épreuve la conception acquise que le citadin a de son espace de vie (Zask, 2020), entendu ici comme le terrain « fréquenté par chacun avec ses lieux attractifs autour desquels se construit l'existence individuelle » (Di Méo, 1990, p. 362). La façon avec laquelle le riverain se représente son espace de vie résulte donc de l'aménagement de sa commune, de son environnement social, de son histoire personnelle, mais également de son imaginaire (Beucher et Reghezza, 2005 ; Di Méo, 1990). Cependant, le rapport à l'espace diffère radicalement entre urbain et périurbain, du fait des différences d'espace disponible, de types d'habitat ou encore de distance avec le pôle urbain (lieu d'emploi ou d'activités de loisir). En effet, le résident périurbain a généralement un mode d'habiter davantage structuré autour de ses moyens de mobilité (Carpentier, 2010 ; Morel-Brochet, 2007).

L'ESPACE DE VIE, INCONTOURNABLE POUR ANALYSER LES INTERACTIONS INTER ESPÈCES

Le mode d'habiter est orienté selon l'espace de vie (Mathieu, 2014). Le rapport à la nature diffère selon qu'elle est rencontrée depuis le logement, le jardin privé ou partagé ou depuis l'espace public (Blanc, 2000 ; Carpentier, 2010 ; Morel-Brochet, 2007). Ainsi, espace public et espace privé ne font pas l'objet des mêmes pratiques (Blanc, 2000) : le premier est « celui de la tolérance à l'autre » (Berdoulay et Entrikin, 1998, p. 119) alors que le second est celui de l'intime « individuel, plus souvent familial ou clanique » (Staszak, 2001, p. 347) qui doit être protégé des intrusions extérieures (Ciccione, 2003). Cet aspect se retrouve dans les conclusions établies par Nathalie Blanc et ses collaborateurs (1993) qui montrent que le lieu de rencontre avec la blatte (*Blatta orientalis*) influence la perception que le citadin a de cette espèce et du lieu habité. La blatte est considérée comme un intrus car le citadin n'a pas choisi de cohabiter avec l'insecte et qu'il n'en

maîtrise ni la place ni la prolifération. Ce malaise est amplifié par la présence non désirée de l'animal dans le domicile qui est « le lieu de puissance individuelle et domestique » (Blanc *et al.*, 1993, p. 36). Cette séparation entre espace privé et espace public peut cependant être poreuse notamment lorsqu'il s'agit de perception. Cette continuité des espaces perçus a été proposée par Grégoire Chelkoff et Jean-Paul Thibaud (1993) qui introduisent la notion d'espace sensoriel public, où l'environnement public peut être perçu depuis l'espace privé. Nous proposons ici de poursuivre cette réflexion en ciblant les animaux sauvages – y compris les espèces de retour à l'état sauvage après avoir été tenues en captivité – qu'ils soient désirés ou non, présents dans la rue ou dans les arbres. De fait, il est possible de percevoir depuis l'espace privé une espèce non désirée dans ce dernier sans sentiment d'intrusion qui affecterait l'image de l'espace intime. L'espace sensoriel public permet ainsi des rencontres que l'espace intime n'autorise pas, notamment lorsqu'il s'agit d'autres espèces. Au-delà de l'opposition d'espèces « désirées », comme l'abeille dont le rôle écologique est aujourd'hui reconnu, et « non désirés » comme la blatte synonyme de déchet et saleté dans l'imaginaire collectif (Blanc et Mathieu, 1996), l'acceptation d'une espèce dépend également de son esthétique, de ses interactions avec l'humain ou encore du danger qu'elle est supposée représenter pour ce dernier (Edelman, 2002). L'acceptation de l'animal sauvage en ville interroge donc sur les représentations que le citoyen en a mais également sur l'impact qu'ont les pratiques, qui déterminent le rapport à l'espace, notamment l'espace habité, sur les interactions entre les humains et les animaux sauvages en ville.

Conformément aux écrits de Sarah Bortolamiol et collaborateurs (2017), lorsqu'une interaction se déroule, plusieurs éléments doivent être considérés : « les humains, les animaux engagés dans l'interaction étudiée et la situation socio-spatiale dans laquelle cette interaction se déroule » (p. 396). Si l'on part du postulat que les espèces présentes en ville ont elles aussi leur propre *Umwelt* et leurs propres pratiques, nous pouvons faire un pas de plus et interroger l'impact qu'ont les pratiques des animaux sauvages sur ces interactions. La majorité des citoyens ignorent la présence animale aussi bien dans l'espace public que privé car la majorité des espèces vivent souvent au-delà des frontières de l'audible ou du visible (la nuit, en hors-sol, en sous-sol, etc.) ou tout simplement parce qu'elles ne font pas partie du bestiaire du citoyen. Ainsi avant d'être entendus, ces animaux sauvages présents en ville que l'on pourrait considérer comme *inouïs*, reprenant ainsi le terme de Dominique Boullier (2009) demandent à être connus autant en tant qu'individu qu'en tant qu'espèce avec des comportements, pratiques et modes d'habiter définis.

Une fois ces phénomènes exposés se pose la question de la manière par laquelle le citoyen se représente ce partage de la ville avec ces inouïs et les

possibles manières d’habiter la ville ensemble. Pour y répondre, cette étude a interrogé les résidents d’espaces urbains et péri-urbains sur leur perception des animaux sauvages en ville en cette période aussi exceptionnelle que particulière qu’était le premier confinement national lié à la pandémie de COVID-19. Notre étude est basée sur les témoignages de 1 197 informateurs ayant répondu à une enquête nationale menée en ligne du 1er au 18 mai 2020, soit 6 semaines après la mise en confinement et 2 semaines avant la sortie progressive (tableau 2).

804 femmes (67 %)		Catégories socio-professionnelles	393 hommes (33 %)	
Classes d’âge				Classes d’âge
≤ 19 ans (2 %)	100 %	Étudiants	100 %	≤ 19 ans (2 %)
20-29 ans (39 %)	1 %	Ouvriers	3 %	20-29 ans (24 %)
	1 %	Artisans, commerçants, chefs d’entreprise	1 %	
	16 %	Employés	9 %	
	21 %	Cadres et professions intellectuelles supérieures	33 %	
	6 %	Professions intermédiaires	4 %	
	4 %	Inactifs/au chômage	4 %	
	51 %	Étudiants	45 %	
30-49 ans (33 %)	0 %	Non renseignés	1 %	30-49 ans (33 %)
	0 %	Agriculteurs	1 %	
	0 %	Ouvriers	2 %	
	5 %	Artisans, commerçants, chefs d’entreprise	2 %	
	11 %	Employés	9 %	
	71 %	Cadres et professions intellectuelles supérieures	75 %	
	10 %	Professions intermédiaires	8 %	
50-69 ans (22 %)	3 %	Inactifs/au chômage	2 %	50-69 ans (31 %)
	0 %	Étudiants	1 %	
	1 %	Ouvriers	0 %	
	4 %	Artisans, commerçants, chefs d’entreprise	4 %	
	6 %	Employés	1 %	
	57 %	Cadres et professions intellectuelles supérieures	52 %	
	12 %	Professions intermédiaires	11 %	
≥ 70 ans (4 %)	2 %	Inactifs/au chômage	2 %	≥ 70 ans (10 %)
	0 %	Étudiants	1 %	
	18 %	Retraités	29 %	
	0 %	Artisans, commerçants, chefs d’entreprise	5 %	
≥ 70 ans (4 %)	19 %	Cadres et professions intellectuelles supérieures	23 %	≥ 70 ans (10 %)
	3 %	Professions intermédiaires	3 %	
	77 %	Retraités	69 %	

Tableau 2 – Typologie des informateurs

L'enquête était axée sur la connaissance individuelle de la faune en général, les lieux de rencontre avec ces animaux, la perception et le comportement qu'avaient les informateurs à l'égard de ces espèces. Cette étude propose une première analyse des rencontres selon les zones (urbaines ou péri-urbaines), le type d'espace (public ou privé) et l'aspect paysager de ces espaces (vert, semi-vert ou minéral). Ces analyses sont basées sur la théorie de l'énumération, qui considère que la première réponse énoncée est retenue car la plus proche de la perception profonde de l'informateur (Hannequin, 1906).

DES LIEUX DE RENCONTRE AVEC LES ANIMAUX SAUVAGES PENDANT LE CONFINEMENT

Parmi les 1197 informateurs, dont 910 résidaient en milieu urbain (76 % des informateurs) et 287 en péri-urbain (24 % des informateurs), 86 % des urbains et 97 % des périurbains ont déclaré avoir, durant le confinement, eu accès à la nature depuis leur domicile. 47 % des urbains et 72 % des périurbains indiquent le jardin comme le premier accès à la nature dans l'espace privé. Les seconds sont le balcon et la terrasse (pour les urbains, respectivement 21 % et 12 %) et la terrasse (pour 10 % des périurbains).

Les rencontres avec les animaux sauvages énoncées lors du confinement se déroulent majoritairement dans l'espace privé, pour 84 % des urbains et 82 % des périurbains : le jardin est le premier lieu de rencontre pour les urbains (78 %) comme pour les périurbains (88 %). Les seconds lieux de rencontre se situent cependant à l'intérieur du domicile et sont proportionnellement deux fois plus nombreux en ville (14 %) qu'en périphérie de la ville (7 %). Ainsi, durant le premier confinement, les rencontres avec des espèces sauvages, allant des Oiseaux aux Arthropodes en passant par les Mammifères, ont été plus nombreuses dans l'espace privé que dans l'espace public.

En ville, les rencontres ayant lieu dans l'espace public se font majoritairement, dans 60 % des réponses, dans l'espace minéral (rues, routes, lieux de stationnements...). À l'inverse, en périphérie de la ville, les rencontres ayant lieu dans l'espace public se déroulent autant dans l'espace « minéral » (52 % des réponses) que dans l'espace vert (forêts, champs...) pour 45 % des réponses. Enfin, l'espace public semi-vert (parcs, quais...) est le dernier mentionné par les informateurs et peut être expliqué par la fermeture officielle de ces espaces lors du premier confinement.

DE LA RENCONTRE À L'INTERACTION DANS L'ESPACE PRIVÉ

Les rencontres évoquées dans l'espace privé conduisent à deux comportements opposés : tandis que 10 % des informateurs déclarent accueillir des animaux sauvages dans leur espace privé, 17 % cherchent à interrompre

cette rencontre, considérée comme une intrusion. Ces deux types de comportements contrastés sont notamment liés à l'espèce concernée (figure 1). Parmi les animaux accueillis, les Oiseaux sont les plus cités (51 %), suivis des Arthropodes (29 %) puis des Mammifères (18 %). Les animaux retirés de l'espace privé sont majoritairement les Arthropodes (78 %) suivis à parts égales (10 %) par les Mammifères et les Mollusques (escargots, limaces). En revanche, aucun oiseau n'est retiré de l'espace privé. Ainsi, les Arthropodes bénéficient d'une bivalence dans les interactions que les riverains entretiennent avec eux. L'on peut ainsi distinguer les Arthropodes désirés (l'abeille, la chenille de papillon, et la coccinelle sont exclusivement accueillies dans l'espace privé sans jamais en être retirées) et les Arthropodes non désirés (le moustique, le cafard, le frelon, la guêpe, la mite, le moucheron, le puceron, le hanneton et le scolopendre sont exclusivement éliminés). Il existe par ailleurs des cas plus ambigus comme l'araignée, la fourmi ou encore la mouche qui sont à la fois accueillies et retirées de l'espace privé. Plus largement, les informateurs indiquent en premier lieu davantage accueillir qu'éliminer les Mammifères et à l'inverse davantage éliminer qu'accueillir les Mollusques.

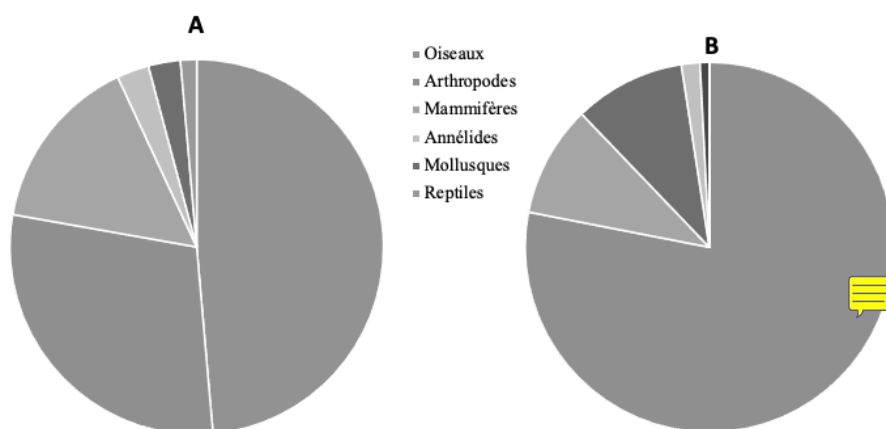


Figure 1 – Taxons des animaux sauvages rencontrés par les informateurs dans leur espace privé et proportions de ceux qui sont accueillis (A : à gauche) ou retirés (B : à droite) de cet espace

Cette distinction entre espèces accueillies ou retirées, appréciées ou non appréciées, se retrouve dans les réponses de 72 % de nos informateurs qui expriment ressentir de la joie en rencontrant des animaux sauvages dans leur espace privé. Parmi eux, 51 % songent en premier lieu aux Oiseaux et 18 % aux Mammifères. Concernant les Arthropodes, le papillon et l'abeille sont spontanément les espèces appréciées les plus citées. Ainsi, pendant le

confinement, les espèces les plus appréciées, comme les Oiseaux, sont perçues depuis l'espace privé, donc dans l'espace sensoriel public, et non dans l'espace privé. L'espace de rencontre et les interactions êtres humains-animaux sauvages influencent par ailleurs l'espace que l'humain accepte de leur attribuer.

DES ANIMAUX SAUVAGES EN VILLE : Y ONT-ILS LEUR PLACE ?

Dans notre étude, 11 % des citoyens interrogés ont indiqué avoir quitté leur domicile principal pour se confiner dans un espace périurbain ou à la campagne. Par ailleurs, 52 % des citoyens interrogés ont indiqué avoir, durant le confinement, envisagé de déménager en milieu périurbain ou à la campagne. Parmi eux, 76 % ont souhaité un meilleur cadre de vie (avec plus d'espace par exemple) et ont évoqué une « envie de nature ». En comparaison, seuls 5 % des périurbains interrogés ont envisagé de déménager mais 64 % ont également évoqué le souhait d'un meilleur cadre de vie et le besoin d'accès à plus de nature sans précision sur la destination. Les personnes interrogées témoignent ainsi d'un désir prononcé de se reconnecter à la nature, faisant écho aux récents travaux de [Mirdeau-Lepage \(2020\)](#) qui illustre comment l'accès à un jardin privé (lieu ouvert de respiration) a pu améliorer le quotidien lors du confinement.

En lien avec [la médiatisation](#) de nombreuses observations d'animaux sauvages dans les espaces publics lors du confinement, les informateurs déclarent majoritairement être favorables au retour des animaux sauvages en ville et évoquent deux raisons principales que sont le droit universel à l'espace pour les humains et les animaux sauvages (50 % des réponses favorables) et une possibilité de réduction de l'érosion actuelle du vivant ou un retour de la biodiversité (24 % des réponses favorables). Cette expression majoritairement favorable à un retour des animaux sauvages en ville en lien avec la notion d'un droit universel à l'espace fait écho à la « juste place » ([Mauz, 2002](#)) que l'humain attribue aux autres espèces selon les représentations qu'il en a, de ses pratiques et de ses modes d'habiter. Elle renvoie également à l'observation de [Mauz \(2002\)](#) qui constate que « seules les espèces dont on a réussi à prouver (...) qu'elles étaient jadis présentes, peuvent être réintroduites et les promoteurs des réintroductions ne manquent jamais de souligner qu'il s'agit d'un retour, et non d'une arrivée » (p. 132). Si la juste place est souvent mise en avant pour discuter des sources de conflits entre l'humain et la nature et de leurs résolutions ([Staszak, 2002](#) ; [Zask, 2020](#)), notre étude montre une apparente prise de conscience collective du contexte actuel de l'érosion dont fait l'objet la biodiversité à l'échelle planétaire ([IPBES, 2019](#)). À l'échelle de notre étude, ce plébiscite pour un retour des animaux sauvages en ville dépasse cependant les seuls choix électoraux, puisque les informateurs des villes comme Paris, Créteil, Nanterre, Montpellier et

Rennes s'expriment de manière favorable dans des proportions semblables aux informateurs des villes comme Bordeaux, Lyon ou Strasbourg, conduites par des équipes écologistes. Au-delà de la couleur politique des territoires, se pose la question des modes de gouvernance capables de prendre en compte cette expression citoyenne d'un souhait de plus de nature en ville compte tenu de la diversité des territoires et des interactions qui lient les citoyens et les animaux sauvages en ville. Cette difficulté invite à une réflexion sur une cohabitation des modes d'habiter des différentes espèces présentes en ville et pour lesquels la notion de territoire peut, *a priori*, sembler multiple.

DU TERRITOIRE AU MODE D'HABITER ENSEMBLE : APPORT DE L'INTERDISCIPLINARITÉ

La dichotomie bio- versus anthropo-centrique a conduit à l'établissement voire au renforcement de frontières entre l'humain et les animaux sauvages tout autant qu'entre Sciences de la nature et Sciences sociales qui ne font qu'élargir les premières. Aujourd'hui, les relations entre l'humain et les animaux sauvages connaissent un renouveau né d'une prise de conscience collective de la notion de bien-être commun à l'humain et aux animaux, mais également de l'empreinte des activités humaines sur le climat, les écosystèmes et la biodiversité. La crise sanitaire liée à la COVID-19 a eu pour effet de mettre à jour l'intimité de ces relations humains-animaux ainsi que la porosité des frontières entre territoires humains et territoires animaux. Une fois encore est démontré le besoin de lever les barrières disciplinaires entre la géographie humaine et la géographie physique ainsi qu'entre la géographie, l'éthologie et l'écologie pour étudier les relations humains-animaux (Bortolamiol *et al.*, 2017) à l'heure où certaines de ces relations favorisent l'émergence de zoonoses.

Les lieux de rencontre avec les animaux sauvages énoncés par les citoyens font apparaître deux notions d'espace. D'une part, l'espace biophysique que sont en ville l'espace privé et l'espace public, ce dernier ayant perdu, le temps de la crise sanitaire, ses fonctions d'espace de connexion à la nature pour les citoyens (Manusset, 2012). Plus précisément, le jardin privé, zone de transition entre le domicile intime et le domaine public, constitue le premier lieu de rencontre avec la nature en ville. La place du jardin privé comme lieu de rencontre avec les animaux sauvages est exacerbée dans l'espace péri-urbain, faisant écho au fait que la recherche de plus de nature est une motivation forte qui conduit les citoyens à s'installer hors de la ville centre (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2012). L'on comprend alors logiquement que les rencontres en ville centre se font secondairement à l'intérieur du domicile, selon des modalités d'interactions qui seront discutées plus loin. Le jardin privé, lieu de rencontre privilégié avec la nature s'oppose ici à une fonction alternative qui lui est également attribuée comme zone tampon

supposée tenir la nature à distance du domicile (Armand, 1989). D'autre part, les rencontres faites depuis la terrasse ou le balcon avec des animaux évoluant en dehors du domaine privé, souvent les oiseaux, illustrent la notion d'espace sensoriel public (Chelkoff et Thibaud, 1992). Si la distance spatiale séparant alors les corps physiques des deux parties ne permet aucune interaction directe (sans barrière ou de tiers), elle n'en empêche pas moins que des liens particuliers se tissent. Ceci peut s'expliquer par la diminution du bruit lié à l'activité anthropique en ville qui a permis aux oiseaux d'être mieux entendus par leurs congénères (Derryberry *et al.*, 2020) et mieux détectés par les humains (Gordo *et al.*, 2021). Les citadins ont ainsi (re)découvert les oiseaux présents à proximité de leur lieu de confinement.

Une troisième dimension de l'espace apparaît lorsque l'on sort du seul champ de la géographie pour aborder la notion de territoire du point de vue des biologistes. Si les géographes considèrent le territoire comme l'appropriation et l'utilisation d'un espace par un acteur ou des groupes d'acteurs qui définissent leur mode d'habiter, les zoologistes définissent le territoire d'un animal comme son domaine vital, faisant référence à la seule utilisation de cet espace pour les activités nécessaires à sa survie. La notion de territoire appliquée aux processus relationnels humains-animaux en ville est un parfait exemple de la nécessité de considérer différentes visions, ici celle de la géographe et celle des biologistes, afin de définir d'une part, comment humains et animaux occupent l'espace, et d'autre part le cadre dans lequel chacun s'inscrit dans ses modes d'habiter (tableau 1). Cette mise en parallèle des représentations et des fonctions de l'espace chez l'humain et chez **les animaux** met en lumière toute leur complexité mais permet surtout de rendre compte d'une étonnante homologie qui rend possible une réelle gouvernance favorable aux citadins et aux animaux sauvages.

On comprend ainsi pourquoi et comment la prise en compte par l'un, de la perception et des usages du territoire par l'autre, est nécessaire à la définition d'un espace commun, partagé. Cela illustre également comment l'interdisciplinarité permet de transcender des notions communes à deux disciplines telles que la géographie et la biologie qui n'en définissent ni les termes ni les fonctions de manière semblable, pour développer conjointement une meilleure compréhension de la nature des relations qui lient humains et animaux sauvages (Glatron *et al.*, 2021).

DE LA NATURE COMPLEXE DES RELATIONS HUMAINS-ANIMAUX

L'animal en tant qu'objet d'étude participe au façonnement de nos sociétés et est un reflet de notre rapport à l'altérité. Ainsi, si l'animal, porteur de valeurs économiques, sociales, écologiques et heuristiques a, de tout temps, eu sa place dans nos sociétés, celle-ci reste ambiguë à bien des égards. D'un côté, dès lors qu'il transgresse l'espace qui lui a été attribué ou que l'humain

ne s'accorde pas sur la nature de celui-ci, l'animal est source de conflits (Staszak, 2002). Cependant, lorsqu'est dépassée la dichotomie classique humain/animal, les liens que tissent humains et animaux sauvages conduisent à des modes de coexistence basés sur la capacité de chacun à faire agir l'autre et à transformer ses manières de faire. Dans ces situations où les relations émotionnelles et fonctionnelles conduisent à la définition de l'acceptation de l'autre, la notion de territoire est à la base d'un nouveau paradigme, d'une conception nouvelle d'un territoire « humanimal » dans lequel, humain et animal ont une relation saine qui assure un bien-être partagé.

Ceci est idéalement illustré dans les interactions énoncées à l'égard des animaux rencontrés dans l'espace privé (figure 1) et témoigne d'une dualité apparente entre émotions et fonctions. Ainsi, les Arthropodes (araignées et insectes) constituent, après les Oiseaux, le second taxon accueilli au domicile alors qu'ils constituent par ailleurs le taxon qui en est le plus retiré. Si cette ambivalence des comportements exprimés à l'égard des Arthropodes peut surprendre un lectorat non averti, l'analyse fine du bestiaire énoncé peut trouver une certaine logique biologique opposant l'araignée, première espèce accueillie, et le moustique, première espèce retirée. Le moustique est vecteur de nombreuses maladies parasitaires et virales, pour certaines émergentes, dont la piqûre et le son du vol en particulier durant le sommeil constituent à eux seuls deux causes majeures d'agacement chez l'humain (Foster et Walker, 2019). À l'inverse, l'araignée est un animal silencieux, communément peu enclin à s'approcher de l'humain, mais par ailleurs grand prédateur de moustiques. Les interactions biologiques, trophiques (ou relations proie-prédateur) qui unissent araignée et moustique dans l'espace privé humain pourraient constituer un pion dans l'échiquier commun. Ils deviennent les protagonistes d'une co-construction, volontaire ou fortuite, faisant écho à la notion d'agentivité proposée par Manceron (2016). Cette co-construction place l'être humain et les animaux sauvages dans un paysage et dans un territoire commun où chacun peut trouver sa juste place.

JUSTE PLACE ET GOUVERNANCE

L'exemple précédent questionne Chapouthier (1999) selon lequel dans les sociétés occidentales, l'être humain qui raisonne selon sa culture et son éducation et les animaux guidés par leur instinct, ne jouent pas dans la même cour. Notre épisode de la relation humain-araignée illustre la possibilité de relations de bénéfices réciproques entre l'humain et les animaux au sein d'un même espace intime et partagé où chacun apparaît à sa juste place. La notion de juste place pour les animaux sauvages dans la ville occidentale prend toute sa légitimité à la lumière des dernières connaissances en éthologie qui permettent d'envisager à certains égards des relations saines et écologiques

entre toutes les espèces (*Homo sapiens* compris). Qu'elle soit fonctionnelle telle la carte de navigation cognitive permettant à l'abeille de s'orienter, émotionnelle comme chez le corbeau doué de l'art de la consolation, ou encore décisionnelle où la mise en action d'un groupe de bisons d'Europe fait appel au vote, l'intelligence animale permet à certaines espèces d'orienter leurs comportements et leurs choix en fonction de leurs congénères et des autres espèces en présence (Bollache, 2020). Cette intelligence animale multiple rapproche l'être humain et les animaux. Un savoir éthologique partagé accessible par l'ensemble de la population associé à des processus de démocratie participative locale permettrait de tenir compte des pratiques et plus globalement des modes d'habiter des animaux. Une telle approche va dans le sens de la réflexion de Boullier (2009) pour qui la prise en compte des inouïs est requise dans « le processus collectif de composition d'un monde commun » (p. 4).

Pour faire face à cette complexité, l'anthropologie multi-spécifique (Haraway, 2008 ; Kohn 2013) propose un cadre dans lequel les êtres humains et les autres espèces sont constitutives des deux côtés des relations qui les lient. En admettant que les animaux sauvages en ville sont ainsi des parties actives du paysage et du territoire partagé, l'anthropologie multi-spécifique permet de considérer leurs modes d'habiter dans l'élaboration de plans d'aménagement, de gestion territoriale et de politique publique. L'idée même que les animaux sauvages puissent être représentés dans le débat démocratique local par une voix citoyenne sensibilisée aux modes d'habiter des espèces sauvages voisines fait écho à l'argument dit du cas marginal (Dombrowski, 1997) qui fut central dans les débats sur l'éthique environnementale et les droits des animaux pour affirmer qu'au moins certains êtres non humains ont une importance morale et des droits (Helmreich et Kirksey, 2010 ; Kopnina, 2017).

Si la difficulté réside à représenter ceux qui ne peuvent parler pour eux-mêmes, il est de notre responsabilité de nous efforcer de le faire au mieux, que ce soit par nos comportements ou nos modes de cohabiter avec ces espèces. Pour franchir cette étape, plus nous connaissons nos riverains animaux et leur mode d'habiter, plus nous pouvons être pertinents en tant que représentants, tout en gardant à l'esprit que nos connaissances ne seront jamais parfaites et notre empathie illimitée. Ce rôle de représentant prend tout son sens lors de l'implication des citoyens dans la gouvernance territoriale (Torre, 2011). En effet, l'implication des citoyens dans les processus de décisions permet de « mieux répondre aux attentes des habitants et des acteurs économiques d'un territoire, à favoriser une éco-citoyenneté partagée et plus largement, à renouveler l'exercice de la démocratie » (ADEME, 2016, p. 5). Ainsi si les citoyens sont prêts à donner une voix aux animaux sauvages lors des moments de consultation et de négociation, la participation citoyenne peut être envisagée comme un moyen de représenter toutes les

espèces présentes sur un territoire y compris un territoire urbain. Il reste évident que « c'est, non par l'effort d'imposer une idéologie, des dispositions, des valeurs, mais par l'effet même de la connaissance, rendre sensible à nos concitoyens leur responsabilité d'innover s'ils veulent regarder, penser et changer la ville » (Lévy, 1994, p. 16).

LES ENJEUX DU VIVRE ENSEMBLE

La question de l'animal en ville et plus largement de la préservation de la biodiversité n'est plus simplement, aujourd'hui, une question politique. En effet, elle s'impose également dans la sphère économique, à travers par exemple la monétarisation des services écosystémiques, ou encore juridique comme l'illustrent les nouvelles orientations de la Cour de cassation¹. Ainsi, elle devient une priorité de société. La coprésence de l'être humain et des animaux sauvages sur le territoire commun qu'est la ville fait émerger le statut de riverains (Boullier, 2009) et un nouveau modèle de vivre ensemble. Cependant, cette coprésence ne préfigure en rien de l'acceptation par les humains à considérer les animaux sauvages comme leurs riverains. En témoigne la perte d'expérience de nature qui touche les habitants des villes (Prévot, 2020) illustrée dans notre étude par la relative pauvreté du bestiaire énoncé par les informateurs citadins. Pour cela, la connaissance des uns et des autres, « l'interconnaissance » pour reprendre le terme de Boullier (2009) semble être la clé. Or, si les animaux semblent connaître leurs voisins humains (et en profiter pour trouver abri, chaleur ou nourriture quand ce n'est pas pour éviter la présence humaine), il apparaît moins évident que les humains connaissent les animaux présents sur leur commune. Cette connaissance de l'autre s'initie et se construit sur les espaces de rencontre où tout un chacun peut, selon Rousseau (1776-1778), « s'enivrer à loisir des charmes de la nature ».

La reconnexion de l'humain avec la nature (IPBES 2019) doit être transcendée par une prise en considération des modes d'habiter des espèces et de leur prise en compte, entre autres, dans de nouveaux modes de gouvernance. Pour reprendre l'image de la forêt multiple de Wernert, il nous semble désormais essentiel de dépasser la conception actuelle de la ville objectivement déterminée, et de comprendre qu'au même titre qu'il y a une ville-pour-le-citadin, une-ville-pour-le-touriste, une-ville-pour-le-jogger, une ville-pour-le-maire, il existe une ville-pour-l'araignée, une ville-pour-le-lézard, une ville-pour-la-mésange, une ville-pour-le-hérisson. Cette ville humani-

¹ Séminaire de la Cour de cassation intitulé Droit de l'environnement, rôle de l'administration et enjeux de procédure pénale <https://www.youtube.com/watch?v=BZ-i0DaWnDc>, visionnée le 1^{er} mars 2021.

male, loin d'être utopiste, serait alors l'espace non plus de la reconnexion, mais de la réconciliation de l'être humain avec les animaux sauvages.

REMERCIEMENTS

Cette étude a été menée avec le soutien financier de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB). Nous tenons également à remercier les deux relecteurs dont les commentaires ont permis d'améliorer ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

ADEME, 2016, « Participation citoyenne : Réussir la planification et l'aménagement durable », *Les cahiers méthodologiques de l'AEU2 [En ligne]*, p. 187.

ARAGAU Claire, 2018, « Le périurbain : un concept à l'épreuve des pratiques », *Géococonfluences*.

ARMAND, Françoise, 1989, « Les jardins privés familiaux (The private familial gardens) » in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 66^e année, p. 193-198.

BERDOULAY Vincent, ENTRIKIN Nicholas J., 1998, « Lieu et sujet : perspectives théoriques », *L'Espace Géographique*, vol. 27, n° 2, p. 111-121.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, 2009, « Les notions de citoyenneté et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe », *Les cahiers d'EMAM*, n° 18, p. 9-20.

BEUCHER Stéphanie et REGHEZZA Magali, 2005, *La Géographie : pourquoi ? comment ?*, Paris, Éditions Hatier, 368 p.

BLANC Nathalie et MATHIEU Nicole, 1996, « Repenser l'effacement de la nature dans la ville », *Le courrier du CNRS*, n° 82, p. 105-107.

BLANC Nathalie, 2000, *Les animaux et la ville*, Paris, Éditions Odile Jacob, 240 p.

BLANC Nathalie, CLOAREC Anne, MATHIEU Nicole et RIVAULT Colette, 1993, « Les blattes. Un animal de ville à toutes saisons », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 61, p. 33-39.

BOLLACHE Loïc, 2000, *Comment pensent les animaux*, Paris, Éditions HumenSciences, 240 p.

BORTOLAMIOL Sarah RAYMOND Richard et SIMON Laurent, 2017, « Territoires des humains et territoires des animaux : éléments de réflexions pour une géographie animale », *Annales de géographie*, n° 716, p. 387-407.

BOULLIER, Dominique, 2009, « Choses du public et choses du politique. Pour une anthropologie des inouïs », in Marion Carrel, Catherine Neveu et Jacques Ion, *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyenne dans la ville*, Paris, Éditions L'Harmattan, p. 1-14.

- BOURDEAU-LEPAGE Lise, VIDAL Roland, 2012, « Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? », in Demeter, *Nature et agriculture pour la ville. Les nouveaux désirs des citoyens s'imposent*, Cahier-Club Demeter, p. 292-306.
- BOURDEAU-LEPAGE Lise, 2020, *Évaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux*, Éditions VAA Conseil, 87 p.
- CARPENTIER Samuel, 2010, « Modes d'habiter urbains et ruraux : entre continuité et rupture », *Articulo-Journal of Urban Research [en ligne]*, vol. 3.
- CHAPOUTHIER Georges, 1999, « L'Homme, un pont entre deux mondes : Nature et culture », *Le Philosophoïre*, n° 23, p. 99-114
- CHELKOFF Grégoire et THIBAUD Jean-Paul, 1992, « L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 57-58, p. 7-16.
- CICCONE Albert, 2003, « De l'identification à l'empiètement dans l'expérience de l'intime », *Le divan familial*, n° 2, p. 39-52.
- CLERGEAU Philippe et MACHON Nathalie, 2014, *Où se cache la biodiversité en ville ? 90 clés pour comprendre la nature en ville*, Versailles, Éditions Quae, 167 p.
- DERRYBERRY Elisabeth P., PHILLIPS Jennifer N., DERRYBERRY Graham E., BLUM Michael J., LUTHER David, 2020, « Singing in a silent spring: Birds respond to a half-century soundscape reversion during the COVID 19 shutdown », *Science*.
- DI MEO Guy, 1990, « De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe », *L'Espace géographique*, vol. 19-20, n° 4, p. 359-373.
- DODIER Rodolphe et CAILLY Laurent, 2007, « La diversité des modes d'habiter des périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois. Environnement, aménagement, société*, vol. 205, p. 67-80.
- DOMBROWSKI Danial A., 1997, *Babies and beasts. The arguments from marginal cases*, University of Illinois Press.
- EDELMAN Birgitta, 2002, « 'Rats are people, too!': Rat-human relations re-rated », *Anthropology today*, vol. 18, p. 3-8.
- ESTÈBE Philippe, 2004, « Quel avenir pour les périphéries urbaines ? », in Daniel Béhar et collaborateurs, *La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation*, *Esprit*, p. 82-95.
- FOSTER Woodbridge A. et WALKER Edward D, 2019, « Chapter 15 – Mosquitoes (Culicidae) », in Gary R. Mullen et Lance A. Durden, *Medical and Veterinary Entomology (Third Edition)*, Academic Press, p. 261-325.
- GLATRON Sandrine, HECTOR Adine, MEINARD Yves, PHILIPPOT Véronique et GEORGES Jean-Yves, 2021, « Réinterroger ce qu'est la nature en ville avec les

tortues exotiques des parcs publics de Strasbourg », in Joëlle Salomon Cavin et Céline Granjou, *Quand l'écologie s'urbanise*, UGA Editions, p. 157-182.

GORDO Oscar, BROTONS Lluís, HERRANDO Sergi, GARGALLO Gabriel, 2021, « Rapid behavioural response of urban birds to COVID-19 lockdown », *Proc. R. Soc. B*, vol. 288, n° 1946.

HADIDIAN John et SMITH Sydney, 2001, « *Urban wildlife* », in Deborah J. Salem et Andrew N. Rowan, *The state of the animals*, Washington-DC, Humane Society Press, p. 165-182.

HANNEQUIN Arthur, 1906, « La méthode de Descartes », *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 6, p. 755-774.

HARAWAY Donna, 2008, *When species meet*, University of Minnesota Press.

HELMRIECH Stefan et KIRKSEY Eben S., 2010, « The emergence of multispecies ethnography », *Cultural Anthropology*, vol. 25, n° 4, p. 545-576.

IPBES, 2019 « The global assessment report on Biodiversity and Ecosystem Services », Bonn, Germany.

KOHN Eduardo, 2013, *How Forests Think: Toward an anthropology beyond the Human*, University of California Press.

KOPNINA Helen, 2017, « Beyond multispecies ethnography: engaging with violence and animal rights in anthropology », *Critique of Anthropology*, vol. 37(3), p. 333-357.

LESTEL Dominique, 2010, « De Jakob von Uexküll à la biosémiotique », in Jacob von Uexküll, *Milieu animal et milieu humain*, Paris, Éditions Rivages, p. 7-23.

LÉVY, Jacques, 1994, « Urbanité : à inventer. Villes : à décrire », in *Parcours et positions, Les Annales de la recherche urbaine*, n° 64, p. 11-16.

MANCERON Vanessa, 2016, « Exil ou agentivité ? ce que l'anthropologie fabrique avec les animaux », *L'Année sociologique*, vol. 66 (2), p. 279-298.

MANUSSET Sandrine, 2012, « Impact psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains », *Développement durable et territoires [En ligne]*, vol. 3, n° 3.

MATHIEU, Nicole, 2014, « Jardin de ville, jardin de campagne, quel rôle dans l'émergence d'un mode d'habiter durable » in Marie-Jo Menozzi, *Les jardins dans la ville : entre nature et culture*, Presses Universitaires de Rennes, p. 25-36.

MAUZ Isabelle, 2002, « Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises », *Espaces et sociétés*, n° 110-111, p. 129-146.

MOREL-BROCHET Annabelle, 2007, « À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes », *Noréis. Environnement, aménagement, société*, vol. 205, p. 23-35.

NATIONS UNIES, 2018, « 68 % of the world population projected to live in urban areas by 2050, says UN », *Department of Economic and Social Affairs News* [en ligne].

NEWPORT Jenny, SHORTHOUSE David J. et MANNING Adrian D., 2014, « The effects of light and noise from urban development on biodiversity: Implications for protected areas in Australia », *Ecological Management & Restoration*, vol. 15, n° 3, p. 204-214.

PISON Gilles, 1962, « Une nouvelle délimitation des agglomérations urbaines en France », *Population*, vol. 17, n° 1, p. 129-131.

PRÉVOT Anne-Caroline, 2020, « De nouvelles relations à la nature pour des changements transformatifs de nos modèles de société ? » in François Valérian et collaborateurs, *Responsabilité & Environnement*, Une série des annales des mines [En ligne], n° 100, p. 24-27.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1782, *Les rêveries du promeneur solitaire*.

SCHUTTLER Stephanie G., SORENSEN Amanda E., JORDAN Rebecca C., COOPER Caren et SHWARTZ Assaf, 2018, « Bridging the nature gap: can citizen science reverse the extinction of experience? », *Frontiers in Ecology and the Environment*, vol. 16, n° 7, p. 405-411.

SOMBART Wernert, 1938, *Vom Menschen. Versuch einer geisteswissenschaftlichen Anthropologie*, Berlin, Duncker & Humblot, 463 p.

STASZAK Jean-François, 2001, « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur », *Annales de géographie*, vol. 110, n° 620, p. 339-363.

STASZAK Jean-François, 2002, « La place de l'animal », *Espaces et Sociétés*, n° 110-111.

TORRE André, 2011, « Les processus de gouvernance territoriale. L'apport des proximités », *POUR*, n° 209-210.

VON UEXKÜLL Jakob, 1965, *Mondes animaux et monde humain*, Paris, Éditions Denoël, 188 p.

ZASK Joëlle, 2020, *Zoocities*, Paris, Premier Parallèle, 256 p.